

## TRAVAUX DE L'ORDRE

### ÉTAT DE LA SITUATION

# La maîtrise professionnelle

Tel que vous en avez été informés au cours des dernières années, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec effectue des démarches visant à faire de la maîtrise professionnelle le diplôme requis pour l'obtention d'un permis d'exercice pour les nouveaux membres. Vu l'intérêt manifesté par les ergothérapeutes et les étudiants, nous faisons ici un bref compte rendu de la situation actuelle.

Les trois universités québécoises offrant un programme d'ergothérapie ont élaboré ou élaborent actuellement un nouveau programme de formation comportant une maîtrise professionnelle. L'Université McGill, par exemple, a déjà soumis aux instances gouvernementales appropriées un programme complet pour l'ensemble de la formation. Ce programme, ayant reçu un avis favorable de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec et un appui positif de l'OEQ, est présentement

à l'étude pour financement au ministère de l'Éducation du Québec.

En ce qui concerne l'Université de Montréal et l'Université Laval, dès que l'OEQ recevra de leur part l'ensemble de leur nouvelle offre de service de formation, un processus d'étude du dossier à l'OEQ sera enclenché, comme ce fut le cas pour l'Université McGill. Leur proposition de programme sera soumise au comité de la formation des ergothérapeutes de l'OEQ, qui devra se prononcer sur la qualité de la formation. De plus, des représentants du programme universitaire concerné seront invités à présenter le contenu de la nouvelle formation aux administrateurs du Bureau. L'OEQ fera suivre ses recommandations à l'Office des professions du Québec. En effet, il est de la responsabilité de l'Office de demander une modification réglementaire au gouvernement quant aux diplômes menant à l'obtention d'un permis d'exercice d'un ordre professionnel.

En parallèle, l'OEQ effectue les représentations nécessaires auprès des autorités impliquées dans les décisions relatives à ce dossier. La démonstration de la nécessité de hausser à la maîtrise le niveau de formation des futurs ergothérapeutes demeure à être faite auprès de nombreux acteurs. Notamment, en septembre 2004, l'OEQ et l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ont rencontré le ministre de la Santé, Philippe Couillard, pour lui présenter le dossier. Dans le même but, les deux ordres professionnels ont aussi commencé à rencontrer les représentants de diverses associations d'employeurs, ce qui

contribue à rendre plus positive leur perception des changements annoncés. Le processus de discussion avec les partenaires est long et laborieux. L'OEQ ne peut donc prévoir ni le résultat de ces travaux ni le moment où l'ensemble d'une telle démarche sera complété.

Dans l'éventualité où le diplôme de maîtrise deviendrait légalement nécessaire pour accéder à la profession, mentionnons qu'il a été de pratique courante dans le passé que les personnes qui possédaient un permis d'exercice au moment de l'entrée en vigueur du nouveau règlement pouvaient continuer à exercer la profession. ■

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

# Tsunami : que peuvent faire les ergothérapeutes ?

■ Françoise Rollin ■  
PRÉSIDENTE

Je tiens à exprimer, au nom de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, nos condoléances à toutes les personnes qui ont été affectées par la terrible catastrophe naturelle de décembre dernier en Asie du Sud-Est. Nous nous sentons solidaires des personnes sinistrées à la suite de ce cataclysme qui leur a fait vivre, à titre individuel et comme membres d'une communauté, une expérience terrifiante. Nos pensées vont également vers les familles qui vivent le deuil et la détresse.

En ce qui concerne l'aide que certains ergothérapeutes souhaiteraient offrir aux populations affectées, l'OEQ a convenu avec l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) de transmettre l'information appropriée à ses membres au fur et à mesure des développements dans ce dossier. Cet organisme, tout comme la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT), n'a d'ailleurs pas tardé à mettre en branle les opérations nécessaires afin de planifier l'aide que peuvent apporter ses membres à court, moyen ou long terme aux survivants du tsunami.

Du côté de la WFOT, nous vous encourageons à consulter son site Web

(www.wfot.org) afin d'avoir un portrait bien à jour du progrès de ses activités. On y trouvera par exemple le plan d'action détaillé que la Fédération a établi pour procéder efficacement à l'analyse des besoins des régions dévastées. Si vous ne trouvez pas réponse à vos questions dans son site Web, vous pouvez communiquer celles-ci, ou tout commentaire, à la WFOT via une adresse de courriel dédiée à ce sujet : tsunami@wfot.org. On assure que chaque message y est traité rapidement. Par ailleurs, la WFOT prépare une liste d'organismes d'aide qui recherchent de l'assistance financière ou bien des professionnels possédant de l'expérience dans les programmes d'aide et de développement, ou encore dans le domaine de la réadaptation communautaire.

Quant à l'ACE, elle collabore avec la WFOT dans la détermination des meilleures façons de répondre aux besoins des survivants. Elle fait aussi partie de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale, avec laquelle elle travaille à l'élaboration d'un plan d'action pour le soutien des populations affectées par le tsunami. Les plus récentes nouvelles à ce sujet peuvent être trouvées dans son site Web : www.caot.ca.

Votre appui, quel qu'il soit, est grandement apprécié. ■

## Compétences et responsabilités attendues des ergothérapeutes

Vous trouverez dans cet envoi le 3<sup>e</sup> questionnaire d'auto-apprentissage sur les compétences et les responsabilités attendues des ergothérapeutes. Comme la dernière fois, une partie des réponses se trouve à la fin du questionnaire et la justification complète est présentée à la page d'accueil de la section réservée aux membres du site Web de l'Ordre, www.oeq.org. ■

## SOMMAIRE

### TRAVAUX DE L'ORDRE

La maîtrise professionnelle, état de la situation	1
Compétences et responsabilités attendues des ergothérapeutes	1

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Tsunami : que peuvent faire les ergothérapeutes ?	1
---	---

### ÉCHOS DES MEMBRES

Des ergothérapeutes se distinguent	2
Le prix Muriel-Driver ira à Johanne Desrosiers	3
Regroupement d'ergothérapeutes	3

### ÉCHOS DE L'ORDRE

Les avantages du Répertoire du secteur privé	3
L'accès réservé au répertoire des membres	3

### BIENVENUE À LA RELÈVE

Des nouvelles de l'Université de Montréal	3
---	---

### L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Décentralisation du Programme d'adaptation de domicile	4
--	---

1 <sup>er</sup> Congrès international interdisciplinaire sur les urgences	4
---	---

Ateliers pour « Prendre en main l'arthrite »	4
--	---

Le projet CLIP évolue	4
-----------------------	---

La révision des prestations spéciales au MESSF	5
--	---

### RESSOURCES EXPRESS

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES	5
-----------------------------	---

Avantages, ristournes ou commissions : un enjeu d'actualité	6
---	---

### LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT	6
--	---

Inscriptions à la formation continue : le respect des listes d'attente	7
--	---

### LE CARNET D'ADRESSES WEB

L'Association de la neurofibromatose du Québec	7
--	---

Le Centre intégré de gestion de l'information de l'IRDPQ	7
--	---

### EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Le projet de loi n° 56 a été adopté	7
-------------------------------------	---

### FORMATION CONTINUE

	8
--	---

## ÉCHOS DES MEMBRES

## Des ergothérapeutes se distinguent

**Francine Ferland**, erg., est l'auteure du livre *Le développement de l'enfant. Du berceau à l'école primaire*, publié récemment par les Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. L'ouvrage aborde le développement dans toutes ses dimensions et offre une approche originale en mettant l'accent sur les séquences plutôt que sur les âges. L'auteure présente aussi diverses activités permettant aux parents d'accompagner leur enfant tout au long de ces quelques années de croissance fulgurante.

L'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) a procédé à la fin de 2004 à sa première remise de prix d'excellence. Trois ergothérapeutes font partie de l'équipe du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau qui s'est mérité le Grand Prix de la catégorie Innovation clinique grâce au projet « Priorités d'intervention du client : Un outil facilitant l'autodétermination ». Les ergothérapeutes membres de cette équipe sont **Anick Charbonneau**,

**Édith Lemay** et **Geneviève Léveillé**. Félicitations!

Dans le cadre de la remise de prix de l'AERDPQ mentionnée ci-dessus, soulignons aussi le succès de **Judith Caron**, erg., membre de l'équipe — résultat d'un partenariat entre le Centre montréalais de réadaptation et le Centre de la petite enfance Pomme Soleil — ayant mérité une mention d'honneur dans la catégorie Inno-

vation clinique. Le projet ainsi récompensé s'intitule : « Un partenariat inter-établissements heureux : du flirt au mariage? Intervention spécialisée pour les enfants présentant un trouble de langage dans un centre de la petite enfance : L'expérience des groupes "Les petites abeilles" ».

Lors de la journée du Conseil multidisciplinaire du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), ce dernier a remis une bourse de 1 000 \$ à **Sara Liebman**, erg., pour son implication en recherche et en enseignement. L'OEQ tient à lui transmettre ses félicitations pour cet honneur.

L'automne dernier, le Fonds de recherche en santé du Québec a nommé une nouvelle observatrice étudiante à son conseil d'administration. Il s'agit de l'ergothérapeute **Annie Rochette**, étudiante au post-doctorat à l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Dans le cadre de la Journée de formation annuelle des superviseurs en ergothérapie 2004, **Hélène Joncas**, ergothérapeute à la Clinique Le Faubourg St-Jean du Centre hospitalier Robert-Giffard, a reçu un prix d'excellence de l'Université Laval pour sa contribution significative et soutenue à la formation clinique des étudiants. Rappelons qu'en janvier 2004 l'Office des professions du Québec l'avait désignée pour siéger au sein d'un comité d'experts sur la modernisation des professions en santé mentale et en relations humaines.

**Nathalie Cartier**, ergothérapeute à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM), s'est mérité une bourse d'études attribuée dans le cadre de son inscription au microprogramme Vieillesse, santé et société, de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. Cette bourse lui a été offerte par la direction de l'enseignement et de la diffusion de l'expertise et par la direction des ressources humaines de l'IUGM, grâce à la contribution de la Fondation IUGM.

**Denise Mauger**, erg., directeur du développement organisationnel et directeur général adjoint à l'Institut de réadaptation de Montréal, fait partie des six boursiers du Québec qui ont amorcé en 2004 leur formation dans le cadre du programme FORCES/EXTRA, une initiative de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé dont le but est de permettre aux professionnels occupant des postes de haute direction dans le domaine de la santé de mieux utiliser les résultats de la recherche dans leur travail quotidien et de faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes. Le projet de recherche soumis par M<sup>me</sup> Mauger s'intitule « Implantation d'une stratégie de développement organisationnel cohérente avec les orientations stratégiques à long terme ». Les ergothérapeutes sont encouragés à soumettre leur candidature à ce concours annuel ([www.fcrrs.ca/forces](http://www.fcrrs.ca/forces)). ■



On embauche!

Vivre à Montréal  
Avec sa richesse culturelle, sa diversité ethnique et son économie dynamique, Montréal offre un environnement urbain unique. Peu de villes de premier plan peuvent offrir son ouverture, sa sécurité, son réseau d'espaces verts et un coût de la vie aussi modique.

La vie est belle à Montréal !

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux

Québec

CONSULTEZ

santemontreal.qc.ca/emploi



## Centre ostéopathique du Québec

*Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.*

### Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte six séminaires de quatre jours chacun, ainsi qu'une journée clinique. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au [www.coq.org](http://www.coq.org).



  
 CENTRE OSTÉOPATHIQUE  
 DU QUÉBEC

#### Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal  
Le jeudi 26 mai 2005  
et le lundi 29 août 2005  
dans la salle 204  
du Centre St-Pierre,  
1212, rue Panet.

À Québec  
Rencontre sur demande

## ÉCHOS DE L'ORDRE

## RAPPEL

## Les avantages du Répertoire du secteur privé

Les statistiques montrent que le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ([www.oeq.org](http://www.oeq.org)) est très fréquenté. Et le quart de son trafic est créé par les multiples consultations du *Répertoire des ergothérapeutes du secteur privé*. Fier de ce succès, l'OEQ souhaite donner l'occasion aux ergothérapeutes qui ne l'ont pas encore fait de profiter de la visibilité que procure ce répertoire, qui demeure la seule et unique référence dans le domaine.

## Pour vous inscrire

Vous pouvez vous inscrire au *Répertoire* pour seulement 95 \$ (plus les taxes) par an en contactant Louise Guimond à l'OEQ (514-844-5778, p. 238, 1 800 265-5778, [guimondl@oeq.org](mailto:guimondl@oeq.org)) pour obtenir un formulaire d'inscription. Ensuite, lisez les conditions et modalités au verso du formulaire, remplissez-le, signez-le puis retournez-le à l'OEQ avec le paiement de votre inscription. ■

## BIENVENUE À LA RELÈVE

Allard, Christine	04-156
Asselin, Audrey	04-171
Benchetrit, Sandra	04-137
Buteau, Andrée-Anne	04-141
Camus, Geneviève	04-213
Caron, Christine	04-177
Couture, Nancy	04-174
Delisle, Annie	04-186
Demers Bonin, Maude	04-067
Dessureault, Annik	04-165
Dubé, Évelyne	04-153
Dufresne, Caroline	04-164
Foley, Véronique	04-050
Foster, Julie Marisha	04-143
Fournier, Sabrina	04-173
Fragasso, Angela	04-152
Gagné, Isabelle	04-180
Giguère, Pierre-Alexandre	04-145
Girouard-Boisvert, Marie-Ève	04-168
Jacob, Elisabeth	04-159
Lam, Miriam	03-204
Langlais, David	04-161
Lanthier, Marie-Pierre	04-166
Lecker, Emily	04-172
Lefebvre, Lucie	04-157
Liao, Joanna	04-160
Malo, Katherine	04-183
Ménard, Catherine	04-150
Morency, Stéphanie	04-146
Morin, Marie-Claude	04-144
Nadeau, Claudia	04-138
Papillon, Émilie	04-154
Parisé, Renée-Julie	04-167
Pelletier, Marie-Ève	04-155
Pitre, Marjorie	04-158
Poulin, Valérie	04-169
Pouliot, Julie	04-149
Roux, Benoît	04-162
Synnott, Anne-Marie	04-148
Talbot, Sophie	04-170
Tardif, Marie-Ève	04-055
Tremblay, Isabelle	04-089
Trottier, Josianne	04-184
Vallières, Steve	04-182
Villeneuve, Sabrina	04-185

## L'accès réservé au répertoire des membres

Comme on le sait, le répertoire des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec est accessible dans notre site Web au [www.oeq.org](http://www.oeq.org). Pour le public, l'accès en est restreint; les visiteurs ne peuvent pas obtenir de renseignements privés sur les ergothérapeutes. Ils peuvent seulement effectuer une recherche par nom et par région d'exercice, et la seule autre information qu'ils peuvent obtenir est le numéro de permis du membre.

Lorsque vous accédez au répertoire via la section du site Web qui est réservée aux membres (en utilisant votre numéro de permis ainsi que votre propre mot de passe) vous avez accès à plus

d'information sur chaque membre, y compris ses coordonnées.

Les renseignements figurant dans le répertoire accessible aux membres sont privés et sont réservés à l'usage exclusif des membres. Ils ne doivent pas être fournis à des gens du public ni à des organisations.

C'est pourquoi l'OEQ tient à vous rappeler que votre code d'accès à la section « Services aux membres » du site Web [www.oeq.org](http://www.oeq.org) doit demeurer privé et ne doit pas être transmis à des tiers. En ne partageant pas votre code d'accès, vous préserverez l'intimité de tous vos collègues ergothérapeutes. Nous vous remercions de votre collaboration. ■

## ÉCHOS DES MEMBRES

## Le prix Muriel-Driver ira à Johanne Desrosiers

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) a annoncé que le prix commémoratif Muriel-Driver sera remis à Johanne Desrosiers, une distinction pour laquelle l'OEQ tient à la féliciter. Il s'agit du plus prestigieux prix remis à un membre individuel de l'ACE pour sa contribution importante à la profession via la recherche, l'enseignement et la pratique de l'ergothérapie.

Johanne Desrosiers, ergothérapeute, est actuellement chercheuse et directrice adjointe à la recherche clinique du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de

Sherbrooke. Elle est aussi coprésidente du projet de création d'un nouveau programme d'ergothérapie et de physiothérapie à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, où elle agit aussi en tant que professeure. Parmi les ergothérapeutes du Québec, elle est probablement celle qui a reçu le plus grand nombre de subventions de recherche et qui a publié le plus d'articles. Sa carrière a été pavée de grandes réalisations et elle est un excellent modèle pour les ergothérapeutes. Le prix Muriel-Driver lui sera remis lors du prochain congrès de l'ACE à Vancouver en mai 2005. ■

## Regroupement d'ergothérapeutes

Un comité d'échange sur l'utilisation de l'évaluation PRPP (Perceive, Recall, Plan and Perform) a été mis sur pied à Québec. Le comité invite les ergothérapeutes intéressés à se joindre à eux lors de la prochaine rencontre prévue le 16 mai 2005 à Québec. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Ginette Dostie ou Lucille Shaw au (418) 649-5522. ■

## BABILLARD

## Des nouvelles de l'Université de Montréal

## Les professeurs du programme d'ergothérapie publient

Deux livres ont été publiés aux Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine par Francine Ferland, professeure titulaire au programme d'ergothérapie : *Et si on jouait? Le jeu chez l'enfant, de la naissance à six ans* (2002) et *Grands-parents aujourd'hui : plaisirs et pièges* (2003). De plus, la 3<sup>e</sup> édition du *Modèle ludique* a été publiée aux Presses de l'Université de Montréal (2003). Un autre livre a été publié par Julie Gosselin, professeure agrégée, aux Éditions Masson, en France : *Démarche clinique en neurologie du développement* (2003).

Pierre-Yves Therriault, professeur adjoint de clinique, a collaboré à la rédaction d'un collectif avec : Therriault, P.-Y., Lavoie, M. (2004). « MAECES : Método Efficaz para a Inserção no Trabalho ». Dans Lancman, S. (éd.) *Saúde, Trabalho e Terapia Ocupacional*, São Paulo, Roca, p. 151-169.

50<sup>e</sup> anniversaire de l'École de réadaptation

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'École de réadaptation a été souligné le jeudi 21 octobre 2004 lors d'un symposium intitulé « L'avenir de l'École de réadaptation ».

Pour souligner cet anniversaire, un livre intitulé *Historique de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal 1954-2004, cinquante années au service de la société* a été publié. Cet ouvrage a été rédigé par François Hudon, Ph. D., historien-conseil, avec la collaboration étroite de professeures retraitées de l'École de réadaptation. Les personnes intéressées à se procurer ce livre peuvent communiquer avec Micheline Beaudry au (514) 343-6417.



Alliance du personnel  
professionnel et technique  
de la santé et des services sociaux



LE SYNDICAT DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC A PARTICIPÉ À LA CRÉATION DE L'APTS, LA SEULE ORGANISATION À REPRÉSENTER EXCLUSIVEMENT LE PERSONNEL PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. EN RÉPONSE À L'APPLICATION DE LA LOI 30, LES ERGOTHÉRAPEUTES SERONT INVITÉES À CHOISIR LEUR ALLÉGEANCE SYNDICALE, PARCE QUE VOTER C'EST CHOISIR.

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Décentralisation du Programme d'adaptation de domicile

■ **Sélim Massouh** ■  
DIRECTEUR DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, SHQ

Afin de mieux répondre aux objectifs de modernisation et de décentralisation du gouvernement du Québec, la Direction de l'amélioration de l'habitat (DAH) de la Société d'habitation du Québec (SHQ) révisé actuellement ses processus pour décentraliser davantage les activités administratives des programmes sous sa responsabilité.

Pour le Programme d'adaptation de domicile (PAD), la démarche vise à recentrer l'ensemble des activités relatives à la prestation de services auprès des citoyens, à compter de l'inscription d'un bénéficiaire au programme jusqu'au versement de l'aide financière vers nos partenaires locaux : les villes, les municipalités régionales de comté et les ergothérapeutes du réseau de la santé et des services sociaux. Alors que les intervenants à la SHQ verront leurs tâches orientées davantage vers un rôle de planification, de soutien-conseil, de soutien technique, de formation et de contrôle *a posteriori*.

Vous pourrez toujours consulter l'équipe PAD, notamment dans les cas de dossiers plus complexes ou de situations particulières, afin de partager des préoccupations ou pour valider des solutions en ergothérapie ou en architecture ou encore pour obtenir des explications concernant les exigences administratives ou normatives du programme.

Considérant l'intérêt soutenu des intervenants locaux et dans une approche de collaboration et de concertation, nous sommes convaincus que ces réorientations de responsabilités dans les opérations du PAD vont permettre d'accélérer le traitement des dossiers et d'améliorer la qualité des interventions pour le bénéfice des requérants.

Veillez noter que les ergothérapeutes concernés par ces changements, notamment ceux et celles œuvrant dans les CLSC et les centres de réadaptation seront avisés des dates de la mise en application des changements selon les modalités habituelles (lettres d'information par l'entremise des responsables des services).

## Ateliers pour « Prendre en main l'arthrite »

Au cours des deux prochaines années, la Société d'arthrite mettra en œuvre un programme éducatif sur l'arthrite intitulé « Prendre en main l'arthrite » et destiné aux intervenants en services de première ligne partout au Canada.

Les objectifs du projet sont d'identifier les besoins éducatifs auprès des professionnels, d'améliorer la capacité de ces derniers et de la communauté à mieux répondre aux besoins des personnes atteintes d'arthrite, ainsi que d'améliorer la qualité de vie de ces personnes et leur capacité à prendre en charge leur maladie.

On prévoit 30 ateliers pour les professionnels de la santé de première ligne dans cinq régions du Canada. Des rhumatologues, chirurgiens orthopédistes, physiothérapeutes et ergothérapeutes ayant des connaissances spécialisées en rhumatologie seront invités à participer aux ateliers pour faciliter les relations communautaires entre les patients et le milieu et favoriser une

orientation plus rapide, et en temps opportun, vers les ressources appropriées.

Des ateliers en français auront lieu dans les régions suivantes : Montréal (30 mars 2005), Outaouais (6 et 7 avril 2005), Québec (20 et 21 avril 2005), Rimouski (9 et 10 mai 2005), Trois-Rivières (7 juin 2005) et Sherbrooke (17 et 18 juin 2005).

Les ergothérapeutes œuvrant dans les centres de santé et de services sociaux seront conviés par leur direction à s'inscrire aux ateliers lorsque ceux-ci seront disponibles dans leur région respective. Il est aussi possible de se renseigner auprès de la Société d'arthrite aux coordonnées suivantes : tél. : 1 866 668-7804; téléc. : (416) 979-1149; [prendreenmain@arthritis.ca](mailto:prendreenmain@arthritis.ca).

■ À MONTRÉAL DU 26 AU 30 JUIN 2005

## 1<sup>er</sup> Congrès international interdisciplinaire sur les urgences

Le 1<sup>er</sup> Congrès international interdisciplinaire sur les urgences (CIU 2005) sera tenu au Palais des congrès de Montréal du 26 au 30 juin 2005. À cette occasion, plus de 3000 participants de multiples disciplines, venus des quatre coins de la planète, se réuniront pour faire le point sur les plus récents résultats de la recherche et pour témoigner des nouvelles réalités et avancements dans leurs disciplines respectives, en lien avec l'urgence. Il s'agit donc d'une première internationale au cours de laquelle aura lieu une réflexion interdisciplinaire sur les urgences. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a accepté de participer à titre de partenaire à cet important événement.

La pratique de l'ergothérapie à l'urgence est en pleine émergence, mais elle demeure trop peu connue et répandue. Des travaux de recherche de doctorat menés par Nathalie Veillette, erg., sont actuellement en cours et ont permis de recueillir des données novatrices concernant ce secteur d'activité des ergothérapeutes, notamment par le biais d'un questionnaire postal adressé à tous les membres de l'OEQ à l'automne 2003. Les

résultats de cette collecte de données seront d'ailleurs présentés en primeur lors de ce congrès, qui constitue une excellente occasion de faire connaître la profession aux autres intervenants œuvrant à l'urgence ainsi que de faire la promotion des services que les ergothérapeutes sont en mesure d'offrir à la clientèle des urgences.

C'est également en vue de promouvoir la profession que la participation des ergothérapeutes est sollicitée. Par le biais d'un kiosque d'information tenu par des ergothérapeutes, les participants du congrès pourront s'informer directement auprès de cliniciens et obtenir de la documentation concernant les services d'ergothérapie. Les personnes intéressées à y participer à titre de bénévoles, selon leur disponibilité, sont invitées à se manifester par courriel ou par téléphone à Nathalie Veillette, membre du comité scientifique interdisciplinaire du CIU 2005 ([nathalie.veillette@umontreal.ca](mailto:nathalie.veillette@umontreal.ca) ou (514) 527-8026).

Pour plus d'information concernant la tenue de ce congrès, veuillez consulter le site Web du CIU-2005 ([www.ciu2005montreal.com](http://www.ciu2005montreal.com)).

## Le projet CLIP évolue

Il y a un an l'Ordre des ergothérapeutes du Québec donnait son appui au projet de recherche CLIP, « Application des principes de prise en charge clinique des lombalgies, interdisciplinaire en première ligne ». Le groupe de recherche, sous la direction du Dr Michel Rossignol, de l'Université McGill et de la Direction de la santé publique de Montréal, avait alors sollicité l'aide de l'OEQ pour intéresser des ergothérapeutes à participer au projet. Plus de 50 ergothérapeutes se sont inscrits au projet de recherche. À ce jour, deux modules ont été achevés et un troisième est en cours.

Si vous travaillez auprès d'une clientèle présentant des problèmes de lombalgie chronique et êtes intéressés à collaborer activement à ce projet de recherche, vous pouvez encore vous joindre au groupe de cliniciens en communiquant avec le Dr Michel Rossignol au (514) 528-2400, p. 3261, ou par courriel à l'adresse [mrossignol@santepub-mtl.qc.ca](mailto:mrossignol@santepub-mtl.qc.ca).

ERGOTHÉRAPIE  
**express**  
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

### Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, av. Union, bur. 920, Montréal, Qc H3A 2S9  
Tél. : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778  
Téléc. : (514) 844-0478 ■ [www.oeq.org](http://www.oeq.org)  
Rédaction : Guy Raymond, Louise Tremblay  
Graphisme : Mardigrafe inc.  
Tirage : 3400 exemplaires  
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757  
de la Poste-publications

### REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas l'approbation ou l'endossement de ceux-ci par l'OEQ.

Une seule  
compagnie  
vous offre  
une assurance  
de groupe auto  
et habitation  
aussi personnelle



### Profitez-vous personnellement du pouvoir de négociation de votre organisation ?

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle vous proposent un régime d'assurance de groupe auto et habitation des plus avantageux.

- Obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges exclusifs adaptés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1<sup>er</sup> assureur de groupe au Québec détenant une entente de partenariat avec plus de 300 groupes à travers le pays.

Appelez dès maintenant pour une soumission :

**1 888 GROUPES**  
4 7 6 8 7 3 7

Vous serez automatiquement inscrit(e) au concours  
**Plaisirs assurés pour l'année**  
vous donnant la chance de gagner 52 000 \$.



OEQ  
Ordre des ergothérapeutes  
du Québec

laPersonnelle

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

### La révision des prestations spéciales au MESSF

■ Marjolaine Imbeault et Réjean Bolduc ■  
MESSF

Dans le cadre de la modernisation de l'État, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF) révisé les prestations spéciales prévues à son *Règlement sur le soutien du revenu*.

À cet égard, le 13 décembre dernier, des représentants du MESSF ont rencontré Françoise Rollin, présidente de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, ainsi que Nicole O'Dowd et Louise De Serres, ergothérapeutes membres de l'Équipe technique de consultation sur les aides techniques afin d'échanger de l'information et de discuter d'une éventuelle collaboration.

Dans le cadre de ces travaux, le MESSF envisage la possibilité de procéder à des projets d'expérimentation avec différents partenaires et d'innover en créant de nouvelles façons de faire afin d'optimiser les diverses ressources investies.

Par ailleurs, les représentantes de l'OEQ ont souligné, entre autres, l'importance de :

- La reconnaissance de l'évaluation fonctionnelle de l'ergothérapeute ;
- La révision de la nomenclature des aides techniques ainsi que sa tarification. ■

## RESSOURCES EXPRESS

### Livre : *Motor Development in Down Syndrome : Play, Move and Grow*

Cette publication présente l'information et les résultats les plus récents de la recherche sur ce sujet, de même qu'il offre des suggestions pour favoriser le développement moteur de l'enfant à l'intention des familles et des professionnels.

Pour en faire la commande, veuillez consulter le site Web de la Down Syndrome Research Foundation à [www.dsrf.org](http://www.dsrf.org).

### Trois publications du MSSS

Pour faire suite à la publication de sa politique de soutien à domicile, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a publié le document : « Précisions pour favoriser l'implantation de la politique de soutien à domicile ». On y apporte des éléments particuliers afin d'appuyer les efforts des divers intervenants visés et de faciliter la mise en œuvre harmonisée de cette politique.

Le MSSS a en outre publié le document : « Politique en soins palliatifs de fin de vie ». Fruit d'une vaste consultation, cette politique vise à favoriser l'accessibilité, la continuité et la qualité des services dans le respect des besoins et des choix des usagers et de leurs proches. Pour assurer le suivi de cette politique, un comité sera mis en place qui verra à favoriser, sur un horizon de quelques années, l'implantation des différentes mesures proposées.

Plus récemment, le MSSS a publié le cadre de référence intitulé « La prévention des chutes dans un continuum de services pour les aînés vivant à domicile », qui s'adresse d'abord aux gestionnaires du réseau de la santé ainsi qu'aux intervenants qui travaillent avec cette clientèle. Parallèlement, le réseau francophone international en prévention des traumatismes, au sein duquel le Québec est présent, rendra disponible sous

peu un « Référentiel des bonnes pratiques en prévention des chutes chez les aînés vivant à domicile », publié par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé ([www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)), et qui pourra être utilisé comme outil de référence pour tout praticien du domaine de la santé.

Les documents du MSSS sont disponibles à : [www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html](http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html)

### Campus virtuel en santé

Un consortium inédit formé de cinq universités québécoises a lancé la première phase d'un projet novateur en matière de formation continue en santé : le Campus virtuel en santé (CVS), qui loge au [www.cvs-vch.ca](http://www.cvs-vch.ca). Le CVS a pour but de répondre aux besoins de plus en plus importants en matière de formation continue en santé. Pour ce faire, il vise à donner un accès simplifié et étendu à des activités de formation continue en ligne offertes par l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke. Il s'adresse dans un premier temps aux professionnels dont les activités sont reliées aux différents domaines de la santé.

### Offre de services de première ligne en santé mentale

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec a produit une offre de services de première ligne pour l'ensemble des clientèles desservies par ses établissements. Elle vise à développer une vision commune de ce que devraient être le rôle et la gamme des services de première ligne dans les réseaux locaux de services qui sont mis en place dans l'ensemble du territoire québécois. Elle est publiée en six cahiers : 1. « Contexte et orientations » ; 2. « La santé mentale

et le programme de santé publique » ; 3. « La santé mentale et le programme des services généraux » ; 4. « Le programme de santé mentale de première ligne pour la clientèle jeunesse » ; 5. « Le programme de santé mentale de première ligne pour la clientèle adulte » ; 6. « Le programme de santé mentale pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ». Il est possible de commander ces six cahiers au [www.clsc-chsld.qc.ca](http://www.clsc-chsld.qc.ca).

### Conciliation emploi-famille et nouvelles formes de travail : participez à une étude

Un groupe de recherche universitaire a entrepris une étude d'envergure sur la conciliation emploi-famille et les nouvelles formes de travail (travail autonome, télétravail). L'objectif de cette étude est de vérifier auprès d'un échantillon représentatif de travailleurs, dont des professionnels, si ces nouvelles formes de travail peuvent contribuer à améliorer la satisfaction et la performance, ainsi que la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle. À cette fin, un questionnaire en ligne a été développé. Si vous êtes travailleur autonome, télétravailleur, collègue de télétravailleurs ou si vous apportez régulièrement du travail à la maison, vous êtes encouragés à répondre au questionnaire à l'adresse [www.telugu.quebec.ca/formes](http://www.telugu.quebec.ca/formes). Merci de votre collaboration !

### 3<sup>e</sup> événement annuel Rick Hansen Rouler Vers Demain

Rick Hansen Rouler Vers Demain est un événement communautaire au cours duquel les gens roulent (en patins à roues alignées, à bicyclette, en fauteuil roulant, etc.) et recueillent des promesses de dons pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de traumatisme médullaire (TM). L'événement aura lieu le 12 juin 2005 dans chaque province et territoire du Canada. Jusqu'ici, huit événements sont prévus au Québec aux endroits suivants : Montréal-Ouest, Saint-Léonard, Chateauguay, Saint-Jérôme, Montréal-Est, Westmount, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue. La moitié des fonds recueillis sert à financer des projets prioritaires dont on sait qu'ils améliorent la qualité de vie des habitants des collectivités participantes qui vivent avec le TM (acheter de l'équipement spécialisé, rendre un parc accessible, etc.). L'an dernier, plus de 80 000 \$ ont été recueillis au Québec. Les ergothérapeutes peuvent contribuer à grossir le nombre d'événements tenus ou à soutenir les événements déjà prévus. Pour plus d'information, consultez le [www.wheelsinmotion.org](http://www.wheelsinmotion.org) ou le [www.rickhansen.com](http://www.rickhansen.com). Il n'y a pas de collectivité trop petite pour participer. Il n'y a pas de participation trop petite pour compter. Si vous désirez vous impliquer, contactez Carole Boivin au (416) 924-0878 ou sans frais au 1 866 710-2291.

### Vidéocassettes sur l'autisme et les TED

La Société de l'autisme des Laurentides a conçu, réalisé et produit cinq vidéocassettes adaptées aux besoins des familles des personnes atteintes d'autisme ou d'un autre trouble envahissant du développement (TED). Ce coffret s'adresse aussi à tous les gens impliqués de près ou de loin avec ces personnes, qu'ils proviennent du milieu de la santé, de la réadaptation, de l'éducation, de la famille ou des loisirs. Ce produit est avant tout un outil de sensibilisation et est rempli de témoignages de parents partageant des stratégies gagnantes qu'ils ont mises en place dans leur quotidien. On peut se procurer les vidéocassettes ou en visionner un extrait au [www.autisme.qc.ca/laurentides](http://www.autisme.qc.ca/laurentides) (cliquez sur Form-O-Plus).

### Les appartements intelligents sont pour bientôt

Une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke, dont fait partie Hélène Pigot, ergothérapeute, travaille à mettre au point, grâce à la domotique, des appartements intelligents pour les personnes souffrant de problèmes cognitifs. Pour en savoir plus et visionner un court reportage, consultez le site web de Radio-Canada à [www.radio-canada.ca/nouvelles/Santeeducation/nouvelles/200411/22/002-logement-intelligent.shtml](http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Santeeducation/nouvelles/200411/22/002-logement-intelligent.shtml).

Combien de professions sont réglementées par le Code des professions ?

**1974 2004**

Le système professionnel québécois a 30 ans

**Cinquante professions sont réglementées par le Code des professions. Elles sont surveillées par 45 ordres professionnels.**

Conseil interprofessionnel du Québec  
[www.professions-quebec.org](http://www.professions-quebec.org)

**argus Lifeline**<sup>MD</sup>

le chef de file en matière de télésurveillance au Québec !

**Pour un maintien à domicile plus sécuritaire de vos patients et de l'aide immédiate 24 h sur 24, sur simple pression d'un bouton (ou en utilisant un accessoire adapté).**



Saviez-vous que plusieurs organismes peuvent défrayer le service Lifeline (SLA, ACDM, etc.) ?

Pour renseignements ou pour une présentation de nos produits :  
**(514) 735-2101 ou 1 888 517-3387**  
[www.arguslifecycle.com](http://www.arguslifecycle.com)

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

## Avantages, ristournes ou commissions : un enjeu d'actualité

■ M<sup>e</sup> Jean Lanctot ■  
AVOCAT

L'actualité des derniers mois a mis en lumière une problématique particulière reliée à la notion de l'indépendance professionnelle : les ristournes, les commissions ou avantages reçus ou offerts par certains professionnels.

C'est ainsi que les médias ont fait notamment état des ristournes offertes par certaines compagnies pharmaceutiques à des pharmaciens ainsi que de certains avantages offerts sous forme de loyers gratuits par des pharmaciens à des médecins.

Ces récents événements suscitent de nombreuses questions et sont l'occasion d'aborder leur étude dans le cadre de la profession d'ergothérapeute. Chaque membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec peut en effet être interpellé par des situations analogues et se doit donc d'y appor-

ter des réponses conformes à son éthique professionnelle.

## La norme déontologique

Le professionnel bénéficie au Québec d'un statut privilégié par rapport au reste de la population qui lui assure la réserve d'un titre professionnel et parfois la réserve ou l'exclusivité d'activités professionnelles.

En contrepartie, il est astreint au respect de normes éthiques particulières qui lui interdisent d'adopter des comportements que l'on peut rencontrer par exemple dans le domaine purement commercial. Ainsi, personne ne s'étonnera ni ne se scandalisera du fait qu'un commerçant de meubles bénéficie d'importantes ristournes de la part de manufacturiers. Il en va cependant tout autrement pour un ergothérapeute qui accepterait d'être avantagé par le fait d'avoir opté pour un modèle particulier d'aide technique pour un client.

Pourquoi en est-il ainsi? Tout simplement parce que le client est en droit de s'attendre à ce que l'ergothérapeute soit un professionnel indépendant, capable de conseiller un client, en toute liberté et sans aucune attache, relativement à ses besoins.

## Les dispositions pertinentes

Le *Code de déontologie des ergothérapeutes*, à l'instar de la plupart des codes de déontologie des ordres professionnels, contient des dispositions visant à prohiber toute situation de nature à affecter l'indépendance professionnelle des membres de l'OEQ.

**3.05.02** L'ergothérapeute doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, un ergothérapeute :

- a) est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux à ceux de son client ou que son jugement et sa loyauté envers celui-ci peuvent en être défavorablement affectés;
- b) n'est pas indépendant comme conseiller pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel.

**3.05.03** Un ergothérapeute doit s'abstenir de recevoir, à l'exception de la rémunération à laquelle il a droit, de verser ou de s'engager à verser tout avantage, ristourne ou commission relatif à l'exercice de sa profession.

Notons que ces articles se situent à l'intérieur de la sous-section 5 intitulée « Indépendance et désintéressement », elle-même

incluse à la section III du *Code de déontologie* intitulée « Devoirs et obligations envers le client ».

## Pourquoi faire preuve de désintéressement?

Il peut sembler incongru de poser comme postulat qu'un professionnel doit faire preuve de désintéressement dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Après tout, l'exercice de la profession constitue une activité économique non négligeable soumise à un environnement concurrentiel.

Pourtant, l'éthique professionnelle exige que le professionnel subordonne son propre intérêt à celui de son client. En matière d'indépendance professionnelle et de désintéressement, il importe non seulement que le professionnel agisse dans l'intérêt de son client, mais il doit également pouvoir démontrer qu'il *apparaît* être indépendant.

Ainsi, toute situation où un ergothérapeute accepterait un avantage ou une ristourne sous quelque forme que ce soit, en fonction du volume d'achat chez un fournisseur par exemple, est susceptible de constituer une faute. Dans un tel cas, le fait que les biens acquis du fournisseur correspondent aux réels besoins du client n'a aucune incidence quant à la faute commise.

S'il est interdit d'accepter des avantages, ristournes ou commissions, il est important de noter que le fait de les offrir constitue également une faute. Dans une décision de 1998, le Comité de discipline des dentistes reconnaissait la culpabilité d'une dentiste qui s'était engagée à verser la somme de 2 \$ pour chaque visite d'examen ou de nettoyage à un comité de parents en vue de promouvoir les activités parascolaires des enfants. Le comité de parents s'était engagé à distribuer des lettres circulaires aux parents. Le but de l'exercice était évidemment d'attirer de la clientèle au cabinet de la dentiste.

Parfois, l'avantage peut prendre une forme plus subtile. Par exemple, dans certains cas, le client est dirigé vers un tiers fournisseur et l'entente établie entre ce dernier et le professionnel prévoit que dans l'hypothèse où le client achète des biens du fournisseur, le prix de la visite chez le professionnel est déduit en tout ou en partie de la facture du client. Le coût des honoraires professionnels est donc tributaire de l'achat de certains biens ou services. Une telle pratique apparaît tout aussi inacceptable au plan de l'éthique.

On se doit également d'être attentif par rapport à des situations où des ergothérapeutes détiendraient des intérêts dans une entreprise de services ou de vente de produits qu'il pourrait être appelé à conseiller ou à recommander. Dans de tels cas, les profits générés par ce tiers seraient également susceptibles de constituer un avantage illégal pour l'ergothérapeute.

## Conclusion

Le respect des règles déontologiques commande d'éviter toute situation susceptible d'affecter le lien de confiance entre le public et les professionnels. Les ergothérapeutes se doivent donc d'être vigilants et de refuser de s'engager dans toute entente contraire aux dispositions impératives de leur *Code de déontologie*. En cas de doute, le bureau du syndicat demeure un interlocuteur essentiel susceptible de guider l'ergothérapeute dans ses choix. ■

## LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec tient à encourager la recherche et les ergothérapeutes qui y consacrent leur temps et leur énergie. C'est pourquoi cette rubrique présente les occasions où nos membres se voient octroyer des bourses ou d'autres signes d'appréciation de leur travail de recherche dans différents milieux. Vous êtes encouragés à nous faire part de toute nouvelle susceptible de paraître dans le tableau ci-dessous. Félicitations aux ergothérapeutes dont le travail de recherche se démarque! ■

Boursiers	Organisme	Sujet de recherche	Octroi/titre obtenu
Carolina Bottari, erg., (chercheur principal); Élisabeth Dutil, erg.; Constant Rainville; Marie Vanier (chercheurs adjoints)	Fondation canadienne d'ergothérapie	Validation d'un nouvel instrument de mesure de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne basé sur les processus exécutifs pour les personnes ayant subi un traumatisme crânien : études de fidélité intra et inter-juges	Fonds de recherche de 5 000 \$

UNIQUE  
AU QUÉBECNOUVEAU  
Maîtrise offerte  
dès septembre 2005Développez des compétences avancées  
en réadaptation et intégrez les dernières  
connaissances à votre pratique.Cours donnés à temps partiel  
au Campus de Longueuil et certains offerts en ligne.Renseignez-vous  
dès maintenant pour  
la session d'automnewww.USherbrooke.ca/handicap  
Tél. : (450) 463-1835  
Sans frais : 1 888 463-1835, poste 1767  
Josee.Labelle@USherbrooke.caUNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

## LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

### INSCRIPTIONS À LA FORMATION CONTINUE

## Le respect des listes d'attente

La formation « Compétences et responsabilités professionnelles » est offerte gratuitement par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec à différents endroits dans la province. Ces séances de formation sont très courues. Ainsi, dans différentes villes, toutes les places sont réservées à l'avance et plusieurs membres se

voient placés sur des listes d'attente afin d'être contactés dès qu'une place est libérée. Toutefois, de nombreuses personnes inscrites ne se présentent pas aux séances, et ce, sans nous en aviser. Plusieurs ergothérapeutes en attente d'une place ne peuvent donc pas profiter de celles qui sont laissées libres. Ce fut

d'ailleurs le cas le 30 novembre dernier à Montréal, alors que 10 % des personnes inscrites ont laissé un siège vide. L'OEQ tient à rappeler à chacune des personnes ne pouvant pas honorer sa réservation à une séance de formation d'aviser les organisateurs afin de permettre à plus de membres d'en profiter. ■

## EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

## Le projet de loi n° 56 a été adopté

C'est en décembre dernier qu'a été adopté le projet de loi n° 56, *Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives* (ci-après « Loi »). Au cours des 10 dernières années, plusieurs tentatives de révision de la Loi avaient été faites afin qu'elle réponde davantage aux nouvelles réalités. L'Ordre des ergothéra-

peutes du Québec était d'ailleurs intervenu à plusieurs de ces étapes afin de faire valoir son point de vue sur les changements proposés.

La nouvelle Loi se démarque par plusieurs éléments, comme la stratégie d'intégration et de maintien en emploi, la politique d'accès aux documents et services publics, le transport adapté et l'approvisionnement

des ministères et organismes en biens et services accessibles. La Loi incorpore des éléments qui n'auraient pas de commune mesure dans d'autres législations similaires en Occident, selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Pour obtenir davantage d'information, veuillez consulter le site Web de l'OPHQ : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca). ■

## CARNET D'ADRESSES WEB

### L'Association de la neurofibromatose du Québec

La neurofibromatose est une maladie qui demeure trop peu connue dont les impacts sur les individus et leurs familles sont grands compte tenu des troubles d'apprentissage qu'elle cause. L'Association de la neurofibromatose du Québec est une organisation sans but lucratif visant à aider les personnes atteintes et leurs familles et à informer toutes les personnes qui s'intéressent à ce désordre génétique. Elle organise des rencontres et des conférences, sensibilise le corps médical et la population à cette maladie et recueille des fonds afin de soutenir sa mission par divers moyens.

[www.anfq.org](http://www.anfq.org)

### Le Centre intégré de gestion de l'information de l'IRDPO

Lancé l'automne dernier, le Centre intégré de gestion de l'information met à la disposition des professionnels et des chercheurs de la réadaptation en déficience physique des documents et des services spécialisés dans les domaines de l'adaptation, de la réadaptation et de l'intégration sociale des personnes vivant avec une incapacité ou une situation de handicap. Cette nouvelle source de savoir est une initiative de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO).

[www.cigi.irdpo.qc.ca](http://www.cigi.irdpo.qc.ca)



**Nouveauté !**  
Notre site web :  
[www.serespro.com](http://www.serespro.com)

## Le bonheur au travail, c'est pour vous !

### Vous souhaitez :

- travailler à proximité de votre résidence,
- redécouvrir un secteur de votre profession,
- prendre un congé sans solde pour vous ressourcer,
  - obtenir un emploi permanent,
  - mieux concilier le travail et la famille,
  - devenir travailleur autonome.

Notre équipe de conseillères connaît bien le marché, elle peut vous soutenir pour votre carrière de manière objective et gratuitement.

Tél. : (514) 256-5011 poste : 273  
Télécopieur : (514) 251-7244  
Courriel : [information@serespro.com](mailto:information@serespro.com)  
Site web : [www.serespro.com](http://www.serespro.com)



tous droits réservés Fabricant de matériel spécialisé pour  
intégration sensorielle

## Économisez les taxes sur nos sacs de pois («bean bags»).

Petit : 135 \$ (taxes comprises)

Moyen : 165 \$ (taxes comprises)

Gros : 195 \$ (taxes comprises)

## Mieux encore! Achetez un sac de pois à prix courant et obtenez la housse à seulement

**50 \$** (taxes en sus)

Ces deux promotions sont valables jusqu'au 30 avril 2005

Pour vous renseigner sur nos produits, consultez  
notre site Web à

<http://pages.infinit.net/sensee>

*Lyne Proulx* (450) 427-3897

336, chemin de la Grande-Ligne  
St-Urbain-Premier (Québec)  
J0S 1Y0

## FORMATION CONTINUE

<b>ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC</b>		<b>THÈME</b>	<b>PECPA 3</b>
Renseignements	Consultez le programme détaillé dans la section réservée aux membres du <a href="http://www.oeq.org">www.oeq.org</a> Lucie Ouellet, tél. : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778 p. 232, téléc. : (514) 844-0478, <a href="mailto:ouelletl@oeq.org">ouelletl@oeq.org</a>	Organisme	Services d'expertise en psychogériatrie, enseignement et consultation (SEPEC)
<b>THÈME</b>	<b>COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES</b>	Formateur	Daniel Geneau
Dates et lieux	Consultez la liste dans le site <a href="http://www.oeq.org">www.oeq.org</a> <b>ST-JÉRÔME COMPLET / QUÉBEC COMPLET</b> <b>MONT-JOLI COMPLET / MONTRÉAL COMPLET</b>	Dates et lieu	Montréal : 15 avril 2005, Québec : 25 novembre 2005, 10 mars 2005
<b>THÈME</b>	<b>PRACTIQUE PROFESSIONNELLE : ENVIRONNEMENT LÉGAL ET DÉONTOLOGIQUE</b>	Coût	130 \$
Date et lieu	5 mai 2005 / Québec	Inscription	SEPEC, 10530, av. d'Auteuil, Montréal, <a href="mailto:info@sepec.ca">info@sepec.ca</a> , tél. : (514) 382-2206
<b>THÈME</b>	<b>LA TENUE DE DOSSIERS EN ERGOTHÉRAPIE : HABILITÉS DE RÉDACTION</b>	<b>THÈME</b>	<b>LA RÉADAPTATION À TOUT ÂGE... 7<sup>e</sup> ÉDITION</b> <b>L'ÉTHIQUE EN RÉADAPTATION : JUSQU'OUÛ DOIT-ON ALLER ?</b>
Dates et lieux	26 octobre et 8 décembre 2005 / Montréal 13 octobre et 24 novembre 2005 / Québec	Organisme	Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
<b>THÈME</b>	<b>LA TENUE DE DOSSIERS EN ERGOTHÉRAPIE : FORMATION DE NIVEAU AVANCÉ</b>	Date et lieu	29 avril 2005 à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe
Dates et lieux	21 avril 2005 / Mont-Joli, Centre de santé et de services sociaux de La Mitis 1 <sup>er</sup> juin 2005 / Montréal – formation réservée aux ergothérapeutes œuvrant en CLSC	Inscription	Ghislaine Archambault, tél. : (450) 771-3333, p. 3354; ou Claudette Poirier, tél. : (450) 771-3333, p. 2620; <a href="http://www.rsyq.ca">www.rsyq.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>GESTION DES MESURES DE CONTENTION : RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE</b>	<b>THÈME</b>	<b>AGIR POUR LA PARTICIPATION SOCIALE – JOURNÉE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNELLE 2005</b>
Dates et lieux	25 avril 2005 / Québec – 19 septembre 2005 / Montréal	Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP)
<b>THÈME</b>	<b>DÉPISTAGE DES CONDUCTEURS À RISQUE CHEZ UNE CLIENTÈLE ÂGÉE</b>	Date et lieu	6 mai 2005
Dates et lieux	8 juin 2005 / Québec COMPLET, 8 juin 2005 / Montréal et Abitibi-Témiscamingue	Inscription	Tél. : (418) 529-9141, p. 6381; <a href="mailto:jourscientifique@irdpq.qc.ca">jourscientifique@irdpq.qc.ca</a> ; <a href="http://www.irdpq.qc.ca">www.irdpq.qc.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION PÉDIATRIQUE</b>	<b>INSTITUT DE FORMATION CONTINUE DU QUÉBEC (IFCQ)</b>	
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie	Inscription	IFCQ, tél. : (514) 722-2330; téléc. : (514) 722-7441; <a href="mailto:ifcq@videotron.ca">ifcq@videotron.ca</a> ; <a href="http://www.ifcq.net">www.ifcq.net</a>
Formatrice	Marie-Josée Tessier, ergothérapeute	<b>THÈME</b>	<b>ENTRE LA CLINIQUE ET L'EXPERTISE LÉGALE</b>
Dates	I. 30 et 31 mars 2005 : La théorie sur l'intégration sensorielle II. 1 <sup>er</sup> et 27 avril 2005 : Administration des tests III. 28 et 29 avril 2005 : Le traitement des désordres de l'intégration sensorielle	Date	5 et 6 mai 2005
Lieu	Auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal	Formateur	Pierre-Yves Theriault
Coût	750 \$	<b>THÈME</b>	<b>LE « CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL » : UNE MÉTHODE POUR RÉSOUDRE DES SITUATIONS DIFFICILES DE MAINTIEN DANS LA COMMUNAUTÉ</b>
Inscription	(514) 235-5088 ou <a href="mailto:mjterg@cam.org">mjterg@cam.org</a>	Date	12 et 13 mai 2005
<b>INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC (IRDQP)</b>		Formatrice	Jacinthe Valiquette
Lieu	525, boul. Hamel, Québec	<b>THÈME</b>	<b>RETOUR AU TRAVAIL À LA SUITE D'UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE</b>
Inscription	Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141, p. 6274; <a href="mailto:nancy.benoit@irdpq.qc.ca">nancy.benoit@irdpq.qc.ca</a> ; <a href="http://www.irdpq.qc.ca">www.irdpq.qc.ca</a>	Date	14 mai 2005
Profil des participants	Exclusivité aux ergothérapeutes du réseau de la santé et des services sociaux	Formatrices	Louise Saint-Arnaud et Micheline Saint-Jean
<b>THÈME</b>	<b>L'ADMINISTRATION DU TEST DU RENDEMENT DANS L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR</b>	<b>THÈME</b>	<b>ENSEMBLE, À LA CROISÉE DES CHEMINS</b>
Date et coût	6 avril 2005, 85 \$	Organisme	15 <sup>e</sup> Congrès annuel du Réseau de soins palliatifs du Québec et Palli-Aide, accompagnement en soins palliatifs du Saguenay inc.
<b>THÈME</b>	<b>LES AIDES TECHNIQUES POUR L'ACCÈS À L'ORDINATEUR</b>	Dates et lieux	26 et 27 mai 2005, Hôtel et Centre de congrès Le Montagnais et Complexe Hôtel Chicoutimi
Date et coût	7 avril 2005, 150 \$	Inscription	Tél. : (450) 652-0918, téléc. : (450) 929-1472; <a href="mailto:jocbr@videotron.ca">jocbr@videotron.ca</a> ; <a href="http://www.aqsp.org">www.aqsp.org</a>
<b>THÈME</b>	<b>LES CONTRÔLES DE L'ENVIRONNEMENT ET LA TÉLÉPHONIE</b>	<b>THÈME</b>	<b>COLLOQUE 2005 – PRENDRE LE LARGE...</b>
Date et coût	8 avril 2005, 150 \$	Organisme	Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec
<b>THÈME</b>	<b>INNOVATIONS EN NEURORÉADAPTATION</b>	Dates et lieu	27 au 29 mai 2005, Station touristique Duchesnay près de Québec
Organisme	Rendez-vous clinique annuel HJR de la Fondation Gustav Levinschi	Inscription	Nathalie Boëls, tél. : 1 800 567-1788; <a href="mailto:info@spina.qc.ca">info@spina.qc.ca</a> ; <a href="http://www.spina.qc.ca">www.spina.qc.ca</a>
Date et lieu	8 avril 2005, Château Royal – Chomedey, Laval	<b>THÈME</b>	<b>CONGRÈS INTERNATIONAL INTERDISCIPLINAIRE SUR LES URGENCES</b>
Coût	150 \$	Dates et lieu	26 au 30 juin 2005, Montréal
Inscription	Tél. : (450) 688-9550, p. 211; téléc. : (450) 688-4401 / Principalement en anglais mais plusieurs séances plénières offertes en traduction simultanée	Inscription	<a href="http://www.iicu2005montreal.com">www.iicu2005montreal.com</a> ou <a href="http://www.iice2005montreal.com">www.iice2005montreal.com</a>
<b>THÈME</b>	<b>ÉVALUATION ET TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉCRITURE CHEZ LES ENFANTS QUI PRÉSENTENT DES DIFFICULTÉS MOTRICES ET PERCEPTIVES</b>	<b>THÈME</b>	<b>FORMATION À L'ÉVALUATION PRPP (Perceive, Recall, Plan and Perform)</b>
Organisme	L'ergothérapie de la maison à l'école	Organisme	Regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de Québec (RESM)
Formatrice	Natasha Rouleau	Dates et lieu	en collaboration avec le CHUQ 23 au 27 novembre 2005
Dates et lieu	11-13 avril 2005, Montréal	Inscription	Chantale Marcoux, tél. : (418) 656-2108, p. 5450; <a href="mailto:chantale.marcoux@rea.ulaval.ca">chantale.marcoux@rea.ulaval.ca</a>
Coût	350 \$	<b>THÈME</b>	<b>LA RÉADAPTATION, LE DROIT DE RETOUR AU TRAVAIL, L'ASSIGNATION TEMPORAIRE ET LES MESURES DISCIPLINAIRES</b>
Inscription	Nathalie Lapierre, tél. : (514) 337-8866, p. 100 ou <a href="http://www.edme.org">www.edme.org</a>	Organisme	Service de formation permanente Barreau du Québec
		Inscription	445, boul. St-Laurent, suite 400, Montréal, H2Y 3T8; tél. : (514) 954-3460 ou 1 800 361-8495; téléc. : (514) 954-3481; <a href="mailto:formation.permanente@barreau.qc.ca">formation.permanente@barreau.qc.ca</a> ; <a href="http://formation.barreau.qc.ca">http://formation.barreau.qc.ca</a>

Consultez le site Web de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec – [www.oeq.org](http://www.oeq.org) – à la page « Formation continue » de la section réservée aux membres afin d'obtenir le calendrier mis à jour hebdomadairement. Vous y retrouverez aussi les liens Internet des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession. La publication de l'information de cette page ne signifie pas que l'OEQ approuve ni se porte garant des formations annoncées.

*Entreprises*

**f d m t**

*Enterprises*

(450) 465-0559  
(866) 465-0559  
[info@fdmt.ca](mailto:info@fdmt.ca)  
[www.fdm.t.ca](http://www.fdm.t.ca)

**Fabricant et distributeur d'équipements**  
sensori-moteur, oraux-moteur et développementaux

**Nous fabriquons**

- Fantômes
- Collets lourds
- Vestes lourdes
- Gants d'écriture
- Tic-tac-to lourds
- Couvertures lourdes
- Tunnels de résistance
- Sacs de balles sensorielles
- Grenouilles, lézards serpents lourds



**Distributeur canadien**

















